

MUR 1771

Trente-Quatrième

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe du printemps 1961.

Mes chers Confrères,

Que l'Etat dans sa munificence achète jusqu'à cinq cents exemplaires d'un même ouvrage et vous voilà, les uns émus, les autres légèrement délirants. Et parce que je fus le messenger de cette faste nouvelle, vous me sommez, très gentiment d'ailleurs, de fournir des précisions. Vous me croyez dans le secret des dieux ou, à défaut, de leurs mandataires. C'est me faire beaucoup d'honneur. Hélas, je ne suis qu'un obscur cathéchumène, tenu à la porte du temple avec la tourbe de ses congénères.

Les conditions requises pour bénéficier de cette manne ? La première, c'est d'avoir du talent. Voilà de quoi rassurer chacun de nous, car du talent, nous en avons à revendre. Il éclate dans mainte manifestation. Souvenons-nous des séances littéraires de l'A.E.B. : Parfumées d'encens et de myrrhe, grâce au concours d'auteurs qui, surmontant une répugnance congénitale, chantent le los de leurs confrères. N'oublions pas la tribune radiophonique de l'A.E.B., solidement occupée par son secrétaire général, mué par la force des choses en laudateur inamovible. L'éblouissante

revue « Nos Lettres », âme de l'A.E.B., est un haut lieu de l'esprit, au point que, sans fausse modestie, tel collaborateur y admire sa propre personnalité. Enfin, la consécration suprême : l'Académie. Ses séances publiques font une impression si profonde que maint auditeur résistant mal à tant d'élévation, s'écarte humblement de ces lieux augustes. J'ai gardé pour la bonne bouche — c'est le cas de le dire — les agapes organisées par l'A.E.B. Le plaisir de manger en commun s'y double toujours d'une intention honorifique.

Le talent abonde chez nous au point que la presse, pour ne pas faire de jaloux, nous passe sous silence. Pour les mêmes raisons, la critique s'astreint à ne parler que des écrivains de France et les rares dérogations à cette règle relèvent plutôt de la diplomatie.

Cette pléthore de talents pose des problèmes fort délicats. Comment choisir ? C'est ici qu'éclatent les vertus de la délégation, cette pierre d'assise de nos démocraties. Le peuple souverain règne par l'entremise de ses délégués. Les parlementaires le représentent valablement, agissent en son nom, se confondent avec lui. Qu'un délégué prolétaire siège dans un conseil de banquiers, et aussitôt le prolétariat contrôle le capital. Et l'ascension matérielle de ce délégué préfigure celle de ceux qu'il représente. Même riche, il n'en reste pas moins prolétaire. La richesse dans ce cas n'entame pas les principes ; elle est, peut-on dire, une prise sur l'ennemi.

Dans nos lettres, nous bénéficions d'une situation analogue. Notre république est, comme il se doit, démocratique et il nous faut, nous aussi, recourir à la délégation. Nos délégués sont le produit d'une sélection sévère et ne se recrutent que par cooptation. Tout comme nos parlementaires ont horreur du referendum — considéré par les théoriciens comme la forme la plus valable de la démocratie — nos délégués se méfient des assemblées génératrices de candidatures indésirables. C'est la sagesse même, si l'on veut écarter les perturbateurs. Et il y en a parmi nous, mes chers confrères, je suis au regret de vous le dire. J'en connais et je connais leurs intentions. L'un veut interdire aux attachés de la radio et de la



télévision de jouer leurs propres œuvres. Un autre voudrait étendre cette interdiction aux lecteurs des théâtres subsidiés. A ce compte, il faudrait défendre aux fonctionnaires du service des lettres de commander leurs propres ouvrages et aux académiciens de se servir avant les autres : C'est de la démagogie. Ce serait, au surplus, nous décapiter, car ceux qui se trouvent aux postes de commande sont les plus compétents, les plus valeureux, les plus représentatifs. Il est admirable qu'ils se dévouent de surcroît pour la bonne cause, à l'exemple des parlementaires, en payant de leur personne. Et il serait injuste qu'ayant donné, ils ne reçussent point.

Vous aurez compris, mes chers confrères. Notre république est aristocratique : Elle impose le règne des meilleurs. Travaillons donc, prenons de la peine, et peut-être accéderons-nous quelque jour à l'un des aréopages qui décident de notre sort. D'ici-là, réjouissons-nous. Entre cinq cents exemplaires achetés à un auteur ou deux à deux cent cinquante l'hésitation n'est pas possible. J'avance deux cent cinquante, parce que cent cinquante membres de l'A.E.B. au moins sont assez discrets pour ne rien publier du tout.

En attendant, les obscurs que nous sommes ont de quoi se consoler. Le monde a le regard sur nous. Non point à titre individuel, mais au collectif, en tant que citoyens d'un pays qui, depuis des mois, occupe une place en vue dans le concert mondial. Qui parlait de la Belgique avant notre sortie officielle du Congo ? Sauf nos vaillants coureurs cyclistes, personne n'accédait à la vedette. Aujourd'hui, nous sommes en vrac au centre des opérations. Quel motif d'exaltation pour qui manie la plume ! On ne comprend pas nos journaux qui nous cèlent l'intérêt que nous suscitons à l'étranger. Rien n'est plus méprisant que le silence. Ce n'est pas à nous, mes chers confrères, qu'il faut l'apprendre. Peu importe qu'on jette des fleurs ou des tomates, l'essentiel, c'est que l'on s'occupe de nous. A ce titre, nous sommes comblés. C'est merveille de lire la presse étrangère. La Belgique n'est plus un de ces petits pays qui font sourire les grands. Il s'est haussé à leur rang. Nous aussi, nous sommes capables de menacer la paix du monde !



Qui l'eût cru ? Un tel renversement doit frapper l'imagination et qui en est mieux pourvu que vous, mes chers confrères ? Aussi vous dis-je avec élan : Poètes, à vos lyres ! Vous qui êtes élégiaques ou abscons, qu'attendez-vous pour devenir épiques ? Il nous manque une Congoliade...

ROGER AVERMAETE.